

ANNEXE 3 : Liste des types d'habitats naturels et des espèces pour lesquels le site est désigné et données y afférentes ; synthèse des critères scientifiques ayant conduit à la sélection du site Natura 2000 BE34018 – “ Sources de la Lienne ”

La présente annexe indique, compte tenu des données actuellement disponibles :

- la liste des types d'habitats naturels et la liste des espèces pour lesquels le site est désigné ainsi que les données concernant respectivement leurs surfaces, leur niveau de population et l'estimation de leur état de conservation ; les types d'habitats naturels et les espèces prioritaires sont indiqués par un astérisque (*) ;

- une synthèse des résultats de l'évaluation de l'importance du site pour assurer la conservation des types d'habitats naturels d'intérêt communautaire de l'annexe VIII et des espèces d'intérêt communautaire de l'annexe IX et des espèces d'oiseaux de l'annexe XI de la loi du 12 juillet 1973 que le site abrite.

Ces résultats justifient la sélection du site comme site Natura 2000. Les données complètes, détaillant les résultats de l'application des critères de sélection, sont disponibles auprès des services centraux du Département de la Nature et des Forêts, 15 avenue Prince de Liège à 5100 Jambes et sur le site Internet <http://natura2000.wallonie.be>.

Les données relatives aux types d'habitats naturels (liste, surface et état de conservation) et aux espèces (liste, population et état de conservation) pour lesquels le site est désigné sont issues des formulaires standard de données établis entre 2002 et 2005. Ces données estimées à l'échelle du site au moment de sa sélection contiennent des approximations. Elles ont été pour partie actualisées, en particulier pour les surfaces, sur base des meilleures connaissances disponibles et il conviendra de poursuivre l'actualisation de ces données sur base d'une cartographie détaillée des habitats.

Le site BE34018 a été sélectionné pour les raisons suivantes : Site délimité par deux collines anciennement exploitées pour les ardoises et les moellons de phyllade et par des zones humides au niveau des sources de la Lienne, présence de monticules de déblais colonisés par de la lande sèche à *Calluna vulgaris*. Remarquable lande à *Calluna vulgaris*, *Vaccinium myrtillus* et *Deschampsia flexuosa*, plus rarement avec *Vaccinium vitis-idaea*, et *Genista anglica* ; intérêt lichénologique reconnu, présence de mares d'eaux stagnantes dans les excavations; présence de replats ombragés de ces excavations abritant *Lycopodium clavatum*, lycopode très rares et menacés en Belgique ; régénération de la chênaie à bouleaux.

Présence de plantes très rares et menacées ; les milieux ouverts (landes et zones humides) forment un site de halte migratoire et d'hivernage intéressant ; nidification de la Pie-grièche écorcheur.

A. Types d'habitats naturels d'intérêt communautaire de l'annexe VIII de la loi pour lesquels le site est désigné

Types d'habitats naturels d'intérêt communautaire	Surface	EC	UG HIC*
4030	5,56 ha	C	
9160	1,37 ha	C	
6430	1,12 ha	C	
3260	0,72 ha	C	
91E0*	0,39 ha	C	UG 7
8150	0,36 ha	C	
9110	0,04 ha	C	
3150	0,00 ha	C	

Légende : EC : estimation de l'état de conservation; A : conservation excellente ; B : conservation bonne ; C : conservation moyenne ; UG HIC* : unité(s) de gestion abritant ou susceptible(s) d'abriter (lorsque les données précises ne sont pas disponibles) l'habitat naturel d'intérêt communautaire prioritaire ; "-" : donnée non disponible

3150 : Lacs eutrophes naturels avec végétation du type Magnopotamion ou Hydrocharition

3260 : Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitriche-Batrachion

4030 : Landes sèches européennes (tous les sous-types)

6430 : Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitiaux et des étages montagnard à alpin

8150 : Eboulis sur roches siliceuses

9110 : Hêtraies du Luzulo-Fagetum

9160 : Chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies subatlantiques et médio-européennes du *Carpinion betuli*

91E0* : Forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior* (*Alno-Padion*, *Alnion incarnae*, *Salicion albae*)

B. Espèces des annexes IX et XI de la loi pour lesquelles le site est désigné

Code	Nom latin	Nom français	Population				EC
			résidente	migratoire			
				repr.	hiver	étape	
1096	<i>Lampetra planeri</i>	Lamproie de Planer	P				C
1163	<i>Cottus gobio</i>	Chabot	P				C
1324	<i>Myotis myotis</i>	Grand Murin	0-1 i				C
1337	<i>Castor fiber</i>	Castor d'Europe	P				C
4038	<i>Lycaena helle</i>	Cuivré de la bistorte	1-50 i				C
A082	<i>Circus cyaneus</i>	Busard Saint-Martin				1-2 i	-
A153	<i>Gallinago gallinago</i>	Bécassine des marais			0-5 i		-
A338	<i>Lanius collurio</i>	Pie-grièche écorcheur		1-2 p			-
A340	<i>Lanius excubitor</i>	Pie-grièche grise			0-2 i		-

Légende : P = présence ; p = couple ; i = individu ; EC : estimation de l'état de conservation ; A : conservation excellente ; B : conservation bonne ; C : conservation moyenne ; vis. : visiteur ; occ. : occasionnel ; "-" : donnée non disponible

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement wallon du 14 avril 2016 de désignation du site Natura 2000 BE34018 – " Sources de la Lienne ".

Namur, le 14 avril 2016.

Le Ministre-Président,

P. MAGNETTE

Le Ministre de l'Agriculture, de la Nature, de la Ruralité, du Tourisme et des Infrastructures sportives, délégué à la Représentation à la Grande Région,

R. COLLIN